



Diplôme d'État d'Infirmier

Vu l'article D.4311-16 du Code de la santé publique ;

Le Diplôme d'État d'Infirmier est délivré à

M ademoiselle ZAHRA Cassie

Né(e) le 24 mars 1988 , à LIMOGES (Haute-Vienne)

Fait à Limoges , le 29 novembre 20 11

P/ Le Préfet de Région / La Préfète de Région du Limousin

Préfet (Préfète) d e la Haute-Vienne, *Francis DELAUX*

87 11 0116

N° 0433957

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ



IMPRIMERIE NATIONALE